



Demarche pour construire sur terrain

Par **Guared**, le **16/02/2010** à **15:36**

Bonjour,
Je souhaite me renseigner pour savoir quelles démarches administratives vais-je devoir entreprendre, si je dois construire un terrain de Beach-Volley sur un terrain qui m'appartient déjà. Si vous pourriez m'expliquer:
- Quelles sont les principes étapes administratives à suivre pour élaborer un tel projet
- Quelles sont les sources de financement possibles
- Quelles sont les instances politiques au niveau communal ou fédéral susceptible d'intervenir.
Merci